

Décision

Générale

colonial

Décision n° 334 PERSONNEL EUROPEEN.

n° 334

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 mars 1947

Numéro JO
n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro
30 mars 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1881

Vu l'arrêté n° 235 du 21 mars 1945 fixant le mode de recrutement et de rétribution des auxiliaires européens

Vu la décision n° 1291 du 6 novembre 1946 nommant M. Keller (Renée), dame auxiliaire des P. T. T.

Vu la demande de démission pour raisons de santé présentée par l'intéressée

Vu le certificat médical en date du 8 mars 1947 de M. le chef du service de santé

Sur la proposition du chef du service des P. T. T..

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est acceptée la démission pour raisons de santé de Mme Keller (Renée), dame employée auxiliaire des P.T.T. Art. 2. — L'intéressée est autorisée à cesser son service le 31 mars 1917 au soir. Art. 3. — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.